



HOTEL BISSO

BONABERI 4 - DOUALA- CAMEROUN

Tel : +237 652 866 462 - Courriel : bissohotel@gmail.com

FICHE DE POLICE / HOTEL REGISTRATION FORM

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS / PERSONAL INFORMATION

Nom / Name :	AYUK ARRAH VALENTINE	Prénom / First name :		Nom de jeune fille / Modern name :	
Date de naissance / Date of birth :	29/09/1974	Lieu de naissance / Place of birth :	BOTA LIMBE	Nationalité / Nationality :	CAMEROUNAISE
Téléphone / Phone :	+237653243105	Whatsapp /		CNI / Passport / ID Card / Passport :	SW03235I5JASXQDX SBX1
Adresse mail / E-mail adresse		Num Véhicule / Car reg. :		Couleur / Color	
Venant de / Coming from :		Se rendant à / Going to :	DOUALA	Nbre de Pax / Number of guest	1

INFORMATIONS DE RESERVATION / BOOKING INFORMATION

N° de réservation / booking number :	RESA2984132243				
Date d'arrivée / Arrival date :	15/09/2025 12:00	Date de départ / Departure date :	16/09/2025 12:00	Nb nuit(s) / Nb of night(s) :	1
Type de chambre / Room type :	CLASSIC ROOM	N° de chambre / Room number :	RUS	Tarif de chambre / Room rate :	20 000

REGLEMENT INTERIEUR ET CONDITIONS / TERMS AND CONDITIONS

Article 1 : Accueil / Check-in

L'Hotel se réserve le droit de ne pas recevoir ou annuler le séjour des clients dont la tenue est indécente et négligée ainsi que, les clients dont le comportement est contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public. Toute personne désireuse de loger à l'hôtel est tenue de faire connaître son identité et celle des personnes qui l'accompagnent.

The Hotel reserves the right not to accept or cancel the stay of customers whose dress is indecent and negligent as well as guests whose behavior is contrary to morality and public order. Anyone wishing to stay at the hotel is required to make known their identity and that of their visitors

Article 2 : Heure de départ / Departure time

La chambre doit être libérée avant 12h (midi) le jour de départ. Les départs tardifs, jusqu'à 14h, pourraient être autorisés selon la disponibilité. Les départs tardifs, jusqu'à 16h, pourraient être autorisés, le jour même, selon la disponibilité et moyennant des frais de 50% du tarif de la nuitée, plus taxes applicables. Tout départ tardif (après 16h) entraînera des frais équivalents à une nuit au tarif affiché, plus taxes applicables.

Rooms must be vacated before 12 noon on the day of departure. Late check-outs, up to 2 p.m., may be permitted depending on availability. Late departures, until 4 p.m., may be authorized the same day, depending on availability and for a fee of 50% of the overnight rate, plus applicable taxes. Any late departure (after 4 p.m.) will incur a charge equivalent to one night at the displayed rate, plus applicable taxes.

Article 3 : Gestion des cartes clefs / Keycard management

La clef de la chambre doit être restituée le jour du départ. En cas de perte ou de non restitution, l'hôtel se réserve le droit de vous facturer le montant de 5 000 FCFA.

The room keycard must be returned upon departure. In the event of loss or non-return, the hotel reserves the right to charge you the amount of 5,000 FCFA.

Article 4 : Nuisances et respect des autres clients / Nuisances and respect for other customers

Pour le respect et le repos des autres clients, veuillez à ne pas claquer les portes ni à faire trop de bruit, particulièrement entre 22h00 et 8h00. Tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne sous sa responsabilité, pourra amener l'hôtelier à inviter le client à quitter l'établissement.

For the respect of the peaceful rest of other customers, be careful not to slam the doors or make too much noise, especially between 10:00 p.m. and 8:00 a.m. Any neighborhood noise related to the behavior of the guest or any of his visitor, may lead to eviction.

Article 5 : Parking / Use of car park

Un parking privé en extérieur est proposé à nos clients. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte/vol/dégradation dans l'enceinte du parking.

A private outdoor parking is available to our customers. We decline all responsibility in the event of loss/theft/damage within the car park.

Article 6 : Acceptation du règlement et conditions générales de vente / Acceptance of terms and conditions

Le règlement intérieur de l'hôtel s'applique à l'ensemble des réservations. Tout séjour entraîne l'acceptation des conditions particulières et du règlement intérieur de l'hôtel. Le non-respect des dispositions ci-dessus entraîne la résiliation immédiate du contrat.

These rules are applicable to all reservations. Any stay entails acceptance of the above motioned conditions and internal rules of the hotel. Failure to comply with the above provisions will result in the immediate termination of the contract.

Signature du client /

Guest signature :

Date / 15/09/2025

Date :

Enregistré par /

Checked in by /

innocencia

NOUS VOUS SOUHAITONS UN AGRÉABLE SÉJOUR

WE WISH YOU A PLEASANT STAY

Un des établissements de « La Société NYUIBING & BISSO LIMITED »